



La migration circulaire au Mali : aspects démographiques et économiques

Sadio Traoré

CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2010/55

Série sur la migration circulaire
Module Démographiques et Economique



CARIM
Consortium euro-méditerranéen pour
la recherche appliquée sur les migrations internationales

Notes d'analyse et de synthèse – Série sur la migration circulaire
module démographique et économique

CARIM-AS 2010/55

La migration circulaire au Mali :
aspects démographiques et économiques

Sadio Traoré

Chercheur, spécialiste en population et développement, Institut du Sahel, Bamako

Cette publication fait partie d'une série de communications sur le thème de la migration circulaire préparées dans le cadre du projet CARIM et présentées lors de deux rencontres organisées par le CARIM à Florence : "La migration circulaire vers et à travers les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée" (17 - 18 octobre 2007 et - 28 - 29 janvier 2008).

Les résultats de ces discussions seront publiés séparément. L'ensemble des papiers sur la migration circulaire est disponible à l'adresse suivante : [http : //www.carim.org/ql/MigrationCirculaire](http://www.carim.org/ql/MigrationCirculaire).

© 2010, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : carim@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI) :
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/Publications/>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie.

Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes :

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes ;
- Recherches et publications ;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques ;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet : www.carim.org

Pour plus d'information

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales

Centre Robert Schuman

Institut universitaire européen (IUE)

Convento

Via delle Fontanelle 19

50014 San Domenico di Fiesole

Italie

Tél: +39 055 46 85 878

Fax: + 39 055 46 85 755

Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Résumé

De nombreux acteurs ont pris conscience de la nécessité d'intégrer les migrations internationales au cœur des stratégies et politiques de développement socio-économique des états. Ainsi, elles font désormais l'objet d'un dialogue qui transcende les frontières nationales. La recherche de solutions à l'immigration irrégulière par le développement de voies d'immigration légales appropriées, prenant en compte les préoccupations des pays de départ, a fait émerger la notion de migrations circulaires. Cette étude dresse un état des lieux des migrations circulaires au Mali dans une perspective démographique et économique. La base de données utilisée est celle de l'enquête malienne sur les migrations de 1993. La circularité y est apparue comme un fait important et ancien qui a évolué dans le sillage du durcissement de la politique d'accueil dans les pays de destination. Elle est examinée en relation avec le cycle de vie du migrant. Ses déterminants sont également analysés. Concernant la gestion migratoire, l'étude conclut que les migrations circulaires ne pourraient se substituer à plus long terme au problème global des migrations au Mali, en raison du chômage et du sous-emploi croissant, notamment chez les jeunes.

Abstract

The growing interest in the link between migration and socio-economic development has led to an international debate over these issues in the framework of inter-state cooperation. The notion of "circular migration" has, indeed, emerged as a potential weapon against irregular migration patterns. This paper analyzes circular migration trends in Mali in demographic and economic terms. Its determinants are also discussed. Data are taken from the 1993 Malian survey on migrations. In Mali, circular migration is viewed as a longstanding phenomenon, which is of growing importance with the strengthening of border controls in European immigration countries. From the point of view of migration management, we conclude that in Mali, circular migration can no longer be considered as a tool for reducing flows given the critical levels of unemployment and underemployment there, especially among the young, levels which have been growing still worse in recent times.

Introduction

Analysant les facteurs en cause dans le développement des migrations contemporaines maliennes, nous avons évoqué la pauvreté des populations qui résulte de la dégradation des conditions socio-économiques. Ainsi, le départ d'un nombre sans cesse croissant d'actifs fuyant leurs milieux d'origine ne serait que la réponse au manque de perspectives locales et l'espoir d'accéder à des conditions de vie meilleures, conformes à leurs aspirations mais aussi à celles de leurs parents. Cette situation est étroitement liée au contexte économique global, caractérisé par la faible capacité de réaction des pays africains et la forte dépendance de leur économie. Or sans une politique économique ambitieuse soutenue par des stratégies d'industrialisation et de commercialisation, la marginalisation risque de progresser et amplifier les mouvements migratoires. En effet, la croissance rapide de la population, le ralentissement ou la baisse de la productivité agricole et l'accélération de l'émigration rurale, déjà présents depuis près de trente ans, sont plus que jamais d'actualité en dépit des différentes initiatives mises en œuvre¹.

Le moins qu'on puisse dire est que les actions entreprises pour la gestion des migrations n'ont pas eu les effets escomptés. Sans chercher à analyser les causes de ces échecs, on peut néanmoins observer que la recherche de solutions aux problèmes liés aux migrations a pâti de l'approche unilatérale, notamment en raison des divergences d'intérêts entre le Nord et le Sud. Vue du Sud, la migration résultant de l'effet combiné d'une demande limitée sur le marché du travail et de la croissance de la population active, permet dans une certaine mesure d'atténuer les pressions sociales pour les dirigeants politiques tout en soulageant la pauvreté des ménages. En cela elle est nécessaire et souhaitable. A l'opposé, la migration, notamment celle provenant des pays du Sud, constitue pour le Nord une menace, alimentée par des préjugés ou des représentations collectives à la limite du racisme, doublées d'accents sécuritaires (difficultés d'intégration, banditisme, Islam, etc.). Par conséquent, elle doit être sinon stoppée ou du moins réduite.

Or les questions migratoires, à l'instar des préoccupations humaines de ce monde globalisé, sont de moins en moins locales. La conscience de plus en plus diffuse de leur interdépendance permet progressivement de les inscrire dans un dialogue politique qui transcende les frontières nationales, voire continentales. La Conférence euro-africaine intitulée « Migration et développement » tenue à Rabat les 10 et 11 juillet 2006 a constitué un tournant. La déclaration politique et le plan d'action présentés à l'issue de la conférence associent pays d'origine, pays de transit et pays de destination et adoptent une approche prenant en compte les politiques de développement et de codéveloppement, l'organisation des migrations légales et la lutte contre l'immigration irrégulière. La notion de migrations circulaires a émergé dans le sillage de la prise de conscience de la nécessité de développer des voies d'immigration légales appropriées ne négligeant plus les préoccupations des pays de départ. Par conséquent, les migrations circulaires doivent être mieux comprises. Cette étude tente de faire le point sur la dimension démographique et économique des migrations circulaires au Mali.

1. Définition, état de la question

Pour mieux appréhender le concept de migrations circulaires et les enjeux qu'il suscite pour un pays comme le Mali, le rappel de la politique migratoire française est indispensable à plus d'un titre.

¹ On peut citer le plan d'action du Lagos (1980) et celui du Kilimanjaro (1984) qui recommandaient aux dirigeants africains la mise en œuvre de programme de redistribution de la population en rapport avec l'habitat humain et le développement rural intégré. Mais ces plans se sont heurtés dans la plupart des pays au traitement privilégié des villes dans l'allocation des ressources et des travaux d'infrastructures. Le « biais urbain » du développement, loin d'avoir été corrigé, s'est plutôt accentué dans la plupart de ces pays. On peut citer également les politiques et stratégies de population des pays du CILSS.

D'abord, la France a été la locomotive du processus d'adoption de l'approche dite « globale » des migrations par l'Union européenne ; ensuite, le Mali, comme ancienne colonie, entretient des relations étroites avec la France et enfin, une part significative des ressortissants maliens vit en France. La dernière loi française sur l'immigration et l'intégration du 24 juillet 2006 qui s'inscrit dans une approche globale des migrations telle que promue par l'Union Européenne met en lumière les avantages que la migration circulaire présente pour les différents protagonistes : un retour de compétences pour le pays d'origine ; l'identification des métiers pour lesquels les entreprises du pays d'accueil éprouvent des difficultés de recrutement ; ainsi que les droits à un séjour légal, une couverture sociale et un droit de formation pour les migrants.

Pour mettre en oeuvre cette politique, le législateur français a prévu deux dispositifs : la mise en place de nouvelles cartes de séjour et les accords de gestion concertés de flux avec les pays d'origine. Concernant la première mesure, les bénéficiaires de ces nouvelles cartes de séjour qui seront donc les principaux acteurs des migrations circulaires sont les étudiants de niveau master ; les « compétences et talents » de pays appartenant à la zone dite « de solidarité » ainsi que les saisonniers agricoles. S'agissant de la deuxième mesure, l'approche consiste à promouvoir l'immigration professionnelle et favoriser le développement solidaire tout en luttant contre l'immigration clandestine. L'accord de gestion concertée des flux migratoires cible plus particulièrement l'organisation de la migration circulaire et le développement solidaire. Mais jusqu'à présent ces accords n'ont pas été signés entre le Mali et la France.

La migration circulaire est parfois présentée comme un phénomène nouveau résultant de ce dispositif bilatéral ou multilatéral de gestion concertée des flux migratoires. Cependant la circulation est un fait ancien inhérent au processus migratoire. Le projet migratoire, dans l'imaginaire de la plupart des sociétés africaines, prévoit rarement de rompre avec la société d'origine. L'analyse de l'évolution de la politique d'accueil des migrants en France par exemple, montre comment l'allongement des séjours, la stratégie de regroupement familial, etc., ne sont que des réactions à cette politique de durcissement.

2. Analyse quantitative de la migration circulaire au Mali

La migration circulaire se présente dans les dispositifs de gestion concertée de la migration comme un fait incontournable. Bien qu'étant une caractéristique ancienne du phénomène migratoire, la migration circulaire n'a pas fait l'objet d'analyse spécifique. Le manque de données peut dans une certaine mesure expliquer cette situation. En effet, la collecte classique de données sur les migrations cible rarement ce type de mobilité. En outre, comme il est dit plus haut, nous ne disposons pas encore, dans le cadre des accords de partenariat récents, de données sur la migration circulaire au Mali.

C'est donc en l'absence de données plus récentes que nous avons eu recours à l'enquête malienne sur les migrations de 1993. Cette enquête, de type biographique, a recueilli les histoires migratoires d'individus âgés de 15 ans et plus au moment de l'enquête depuis leur naissance. Une tabulation spéciale nous permettra d'isoler les migrations circulaires de la période plus récente. Ce bilan, malgré l'absence de données récentes, nous semble tout à fait pertinent. Rappelons une fois de plus que la circularité est une caractéristique inhérente à la migration africaine. Même si l'on admet que les migrations se sont amplifiées depuis cette date et ont pris des formes nouvelles, on peut néanmoins affirmer que certaines de ses caractéristiques fondamentales, parmi lesquelles figure la circularité, demeurent et n'ont pas fondamentalement changé. En outre, cette enquête est la seule qui permet d'explorer des questions spécifiques relatives aux types de migrations circulaires, à leur durée et fréquence, leur rapport au cycle de vie, etc.

L'analyse qui suit s'appuie donc essentiellement sur les données de l'enquête malienne sur les migrations de 1993 qui porte sur un échantillon de près de 11.000 ménages et un effectif de 82.000 individus dont 21.600 biographies collectées auprès d'individus âgés de 15 ans et plus. Toutes les migrations effectuées de la naissance à la date de l'enquête ont été enregistrées. Des caractéristiques à

l'issue de chaque étape migratoire ont été collectées, concernant notamment l'âge du migrant, le statut matrimonial, le niveau d'instruction, la durée, le type et statut d'activité, le motif de départ, etc.

2.1 De l'ampleur de la migration circulaire

La migration circulaire désigne toutes les migrations ayant eu comme point de départ et de retour le lieu de naissance. Parmi ces migrations circulaires, nous avons retenu celles de la période 1988-93 qui sont les plus récentes étant donné les données disponibles. Le tableau 1 donne la répartition de l'ensemble des migrants ainsi que de ceux qui ont effectué une ou plusieurs migrations circulaires. On constate que dans l'ensemble, près d'un migrant sur quatre est un migrant circulaire. 31% des hommes sont des migrants circulaires contre seulement 18% des femmes. C'est parmi les jeunes générations que l'on trouve le plus de migrants circulaires (près de la moitié des moins de 30 ans chez les hommes et 27% chez les femmes) ; alors que parmi la population plus âgée, la proportion de migrants circulaires atteint à peine 5% aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Ces résultats corroborent bien l'affirmation selon laquelle la migration circulaire n'est pas un fait nouveau, mais représente au contraire une caractéristique inhérente au fait migratoire africain où le projet migratoire est planifié en fonction du retour définitif.

Tableau 1 : Emigrés de la période 1988-93 selon le type de mouvement, le groupe d'âge et le sexe

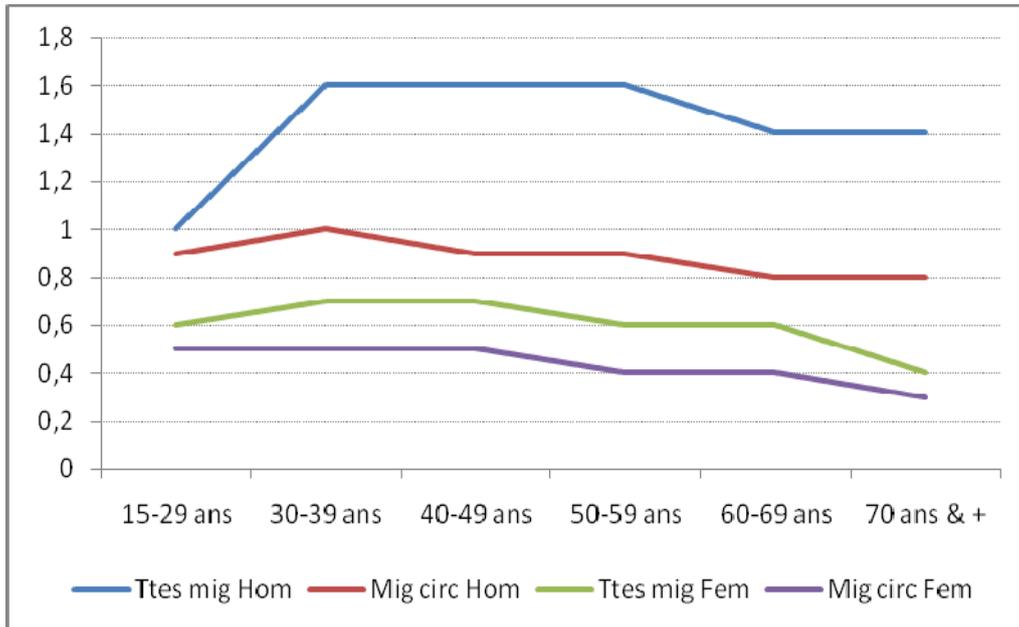
Groupe d'âge	Hommes			Femmes			Ensemble		
	Effectifs	Circulaires	%	Effectifs	Circulaires	%	Effectifs	Circulaires	%
15-29	258 485	126 888	49,1	446 098	118 587	26,6	704 583	245 475	34,8
30-39	221 216	88 214	39,9	258 285	45 616	17,7	479 501	133 830	27,9
40-49	174 110	39 232	22,5	155 281	16 341	10,5	329 391	55 573	16,9
50-59	117 666	16 372	13,9	111 955	6 942	6,2	229 621	23 314	10,2
60-69	89 829	7 267	8,1	65 034	4 073	6,3	154 863	11 340	7,3
70+	49 430	2 667	5,4	33 324	1 569	4,7	82 754	4 236	5,1
Total	910 736	280 640	30,8	1 069 977	193 128	18,0	1 980 713	473 768	23,9

Source : Enquête Migration et urbanisation du Mali 1993

2.2 Fréquence et durée des migrations circulaires

Nous avons calculé le nombre moyen de migrations et le nombre moyen de migrations circulaires selon le groupe d'âge et le sexe. Les résultats sont illustrés par le graphique 1 (le tableau figure en annexe). En moyenne chaque homme a effectué, à la date de l'enquête, près de 1,4 migrations tandis que les femmes n'ont effectué que 0,6 migrations. Concernant la migration circulaire les hommes ont effectué en moyenne 0,9 migrations contre 0,5 pour les femmes.

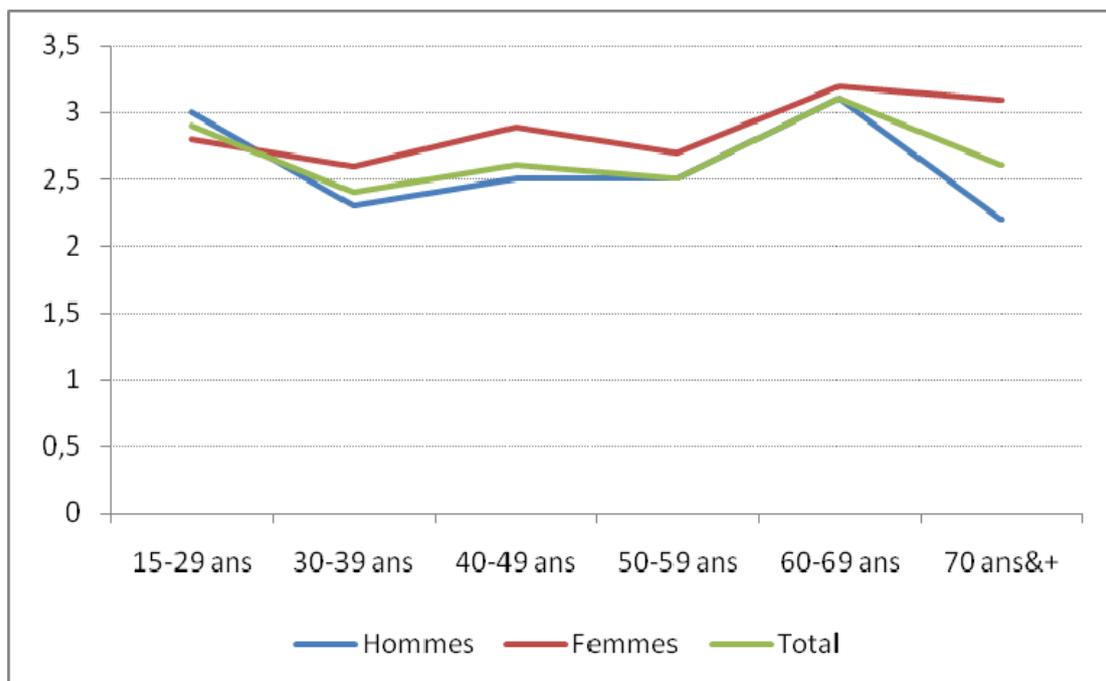
Graphique 1 - Nombre moyen de migrations, de migrations circulaires par groupe d'âge et sexe (émigrés de la période 1988-93)



Source : Enquête Migration et urbanisation du Mali 1993

A partir des étapes migratoires, nous avons calculé la durée de chaque migration circulaire. Les durées moyennes par sexe et groupe d'âge sont représentées dans le graphique 2 (le tableau est en annexe). Elles se situent entre 2 et 3 ans et ne semblent pas présenter de différences notables entre générations. Par contre les durées moyennes semblent être nettement plus longues chez les femmes que chez les hommes.

Graphique 2 - Durée moyenne de la migration circulaire selon le groupe d'âge et le sexe (émigrés de la période 1988-93)



Source : Enquête Migration et urbanisation du Mali 1993

3. Migration circulaire et cycle de vie

3.1 L'âge à la première migration circulaire

Le début de la migration est une étape importante du processus migratoire en général. De la même manière, il est important de savoir à quel moment du cycle de vie du migrant cette migration devient circulaire. L'âge moyen à la première migration circulaire est de près de 27 ans pour les hommes contre 24 ans pour les femmes. Pour mieux apprécier la précocité et l'intensité du calendrier migratoire, nous avons calculé les valeurs de l'âge à la première migration qui correspondent aux trois quartiles (25, 50 et 75% des effectifs) que nous représentons au tableau 2 selon les cohortes de migrants.

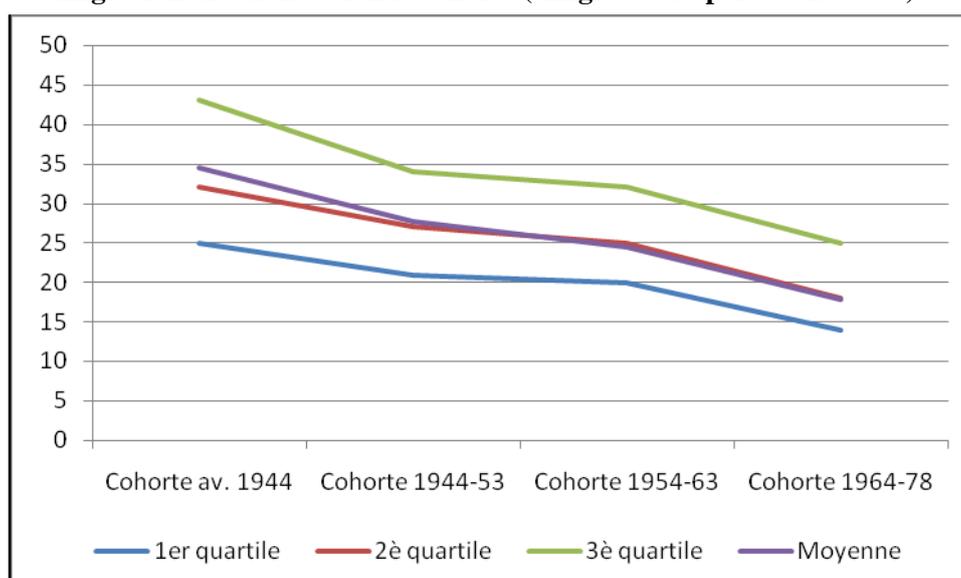
Tableau 2 : Age moyen à la première migration circulaire selon le premier, second et troisième quartile, par cohorte et par sexe (émigrés de la période 1988-93)

	1 ^{er} quartile	2 ^e quartile	3 ^e quartile	Moyenne
Cohorte av. 1944	25	32	43	34,5
Cohorte 1944-53	21	27	34	27,7
Cohorte 1954-63	20	25	32	24,4
Cohorte 1964-78	14	18	25	17,8
Hommes	20	25	32	26,7
Femmes	16	21	29	23,6
Ensemble	18	24	30	25,5

Source : Enquête malienne sur les migrations et l'urbanisation 1993, tabulation spéciale

Ainsi le calendrier de la migration circulaire semble plus précoce pour les femmes que pour les hommes. Le tableau indique que 25% des femmes ont effectué leur première migration circulaire à 16 ans ; la moitié à 21 ans et les trois-quarts à 29 alors que 25% des hommes ont effectué leur première migration circulaire à 20 ans, la moitié à 25 ans et les trois-quarts à 32 ans.

Graphique 3 : Premier, second et troisième quartile de l'âge à la première migration circulaire selon la cohorte (émigrés de la période 1988-93)



Source : Enquête malienne sur les migrations et l'urbanisation 1993

3.2 Statut matrimonial et première migration circulaire

Nous avons observé précédemment que pour la plupart des migrants récents la circularité migratoire intervient avant 30 ans. Il serait intéressant de savoir dans quelle mesure cette circularité interagit avec la vie maritale du migrant. Pour les femmes, il a été établi que le mariage est l'un des déterminants de la migration et que, particulièrement dans le cas de communautés villageoises de proximité, ce mariage est source de circularité lorsque la femme est amenée à faire des visites fréquentes plus ou moins longues dans son village d'origine.

Tableau 3 : Emigrés au moment de la première migration circulaire selon la cohorte et sexe par statut matrimonial (en %) (émigrés de la période 1988-93)

	Célibataire	Monogame	Polygame	Div/veu/sep	Total
Cohorte av. 1944					
Hommes	0,8	61,5	36,5	1,3	100,0 (26 306)
Femmes	0,0	23	43,6	33,4	100,0 (12 584)
Cohorte 1944-53					
Hommes	8,8	73,3	14,3	3,6	100,0 (39 232)
Femmes	0,0	55,8	34,4	8,8	100,0 (16 341)
Cohorte 1954-63					
Hommes	41,3	53,1	5,0	0,6	100,0 (87 781)
Femmes	6,0	63,2	26,8	4,0	100,0 (45 616)
Cohorte 1964-78					
Hommes	87,8	12,2	0,0	0,0	100,0 (126 804)
Femmes	44,0	45,4	9,4	1,2	100,0 (118 397)

Source : Enquête malienne sur les migrations 1993, tabulation spéciale

La répartition des migrants récents selon le statut matrimonial au moment de la première migration circulaire figure au tableau 3. On y observe que la circularité intervenait très rarement pour les célibataires des générations plus anciennes. En outre, quelle que soit la génération, les hommes ont entrepris leur première migration circulaire en étant célibataires, davantage que les femmes. Quelle que soit la génération, on observe également que les femmes ont effectué plus fréquemment leur première migration circulaire dans le cadre d'une union polygame que leurs conjoints. Alors que pour les générations plus anciennes, les hommes ont effectué leur première migration circulaire en étant dans une union monogame plus que leurs femmes, la tendance s'est inversée au niveau des plus jeunes générations. Pour toutes les générations, les femmes ont effectué leur première migration circulaire en tant que divorcées, veuves ou séparées, davantage que les hommes.

3.3 Niveau d'instruction et première migration circulaire

Au tableau 4 figure la répartition des migrants récents selon le niveau d'instruction au moment de la première migration circulaire. On constate pour toutes les cohortes que la première migration circulaire intervient généralement lorsque le migrant n'a aucun niveau d'instruction et ce davantage chez les femmes que chez les hommes. En outre, pour chaque cohorte, on observe que les hommes ont effectué leur première migration circulaire à un niveau d'instruction supérieur que celui des femmes.

C'est ainsi que pour la plus vieille cohorte, 12,7% des hommes ont effectué leur première migration circulaire avec une instruction de niveau secondaire ou plus contre 2,1% pour les femmes ; pour la cohorte suivante, les chiffres sont respectivement de 15,2% et 10,9%. S'agissant de la plus jeune cohorte, 25% des hommes ont effectué leur première migration circulaire avec une instruction de niveau secondaire ou plus contre 16,6% pour les femmes. Pour la cohorte qui la précède les chiffres atteignent 30,1% et 20,5% respectivement.

Concernant les plus jeunes cohortes, La proportion de migrants ayant effectué leur première migration circulaire avec le niveau secondaire général est la plus élevée. La proportion de ceux ayant effectué leur première migration circulaire avec le niveau supérieur a fortement baissé entre les cohortes 1954-63 et 1964-78.

Tableau 4 : Emigrés au moment de la première migration circulaire selon la cohorte et le sexe par niveau d'instruction (émigrés de la période 1988-93)

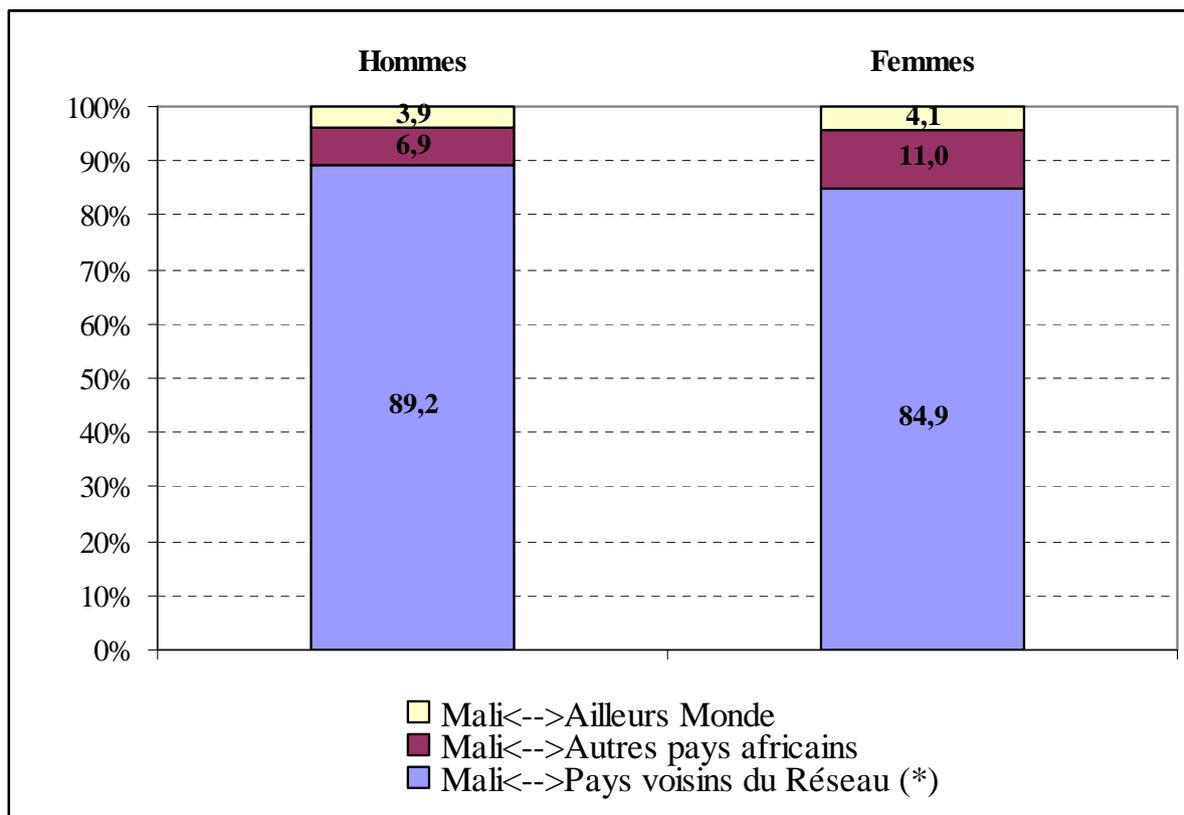
	Sans instruction	Cora/ara/lan	Primaire	Sec. général	Sec. Tech & prof.	Supérieur	Total
Cohorte av. 1944							
Hommes	61,4	27,5	1,4	4,5	3,5	1,7	100,0 (26 142)
Femmes	92,3	5,5	0,1	0,7	1,4	0,0	100,0 (12 564)
Cohorte 1944-53							
Hommes	50,9	25,3	2,6	3,9	5,5	5,8	100,0 (39 232)
Femmes	85,0	1,7	2,4	6,7	3,4	0,8	100,0 (16 341)
Cohorte 1954-63							
Hommes	44,6	20,7	4,5	14,8	5,1	10,2	100,0 (87 781)
Femmes	68,4	6,2	4,9	15,1	1,9	3,5	100,0 (45 616)
Cohorte 1964-78							
Hommes	51,1	15,9	8,0	21,4	2,3	1,3	100,0 (126 804)
Femmes	69,3	7,1	7,0	14,1	1,6	0,9	100,0 (118 397)

Source : Enquête malienne sur les migrations 1993, tabulation spéciale

4. Les destinations de migrations circulaires

Pour chaque migration, l'enquête a collecté les lieux de départ et de destination. Le croisement de ces informations permet, à partir de la matrice origine-destination, de déterminer les différents types de migration circulaire que nous présentons au tableau 5. Trois types de migrations circulaires ont été retenus : les migrations circulaires entre le Mali et certains pays limitrophes (ici pays du réseau de migration de 1993), les migrations circulaires avec le reste des pays africains et les migrations circulaires reliant le Mali aux autres régions du monde.

Graphique 4 - Migrations circulaires selon la destination et par sexe (émigrés de la période 1988-93)



Notes : (*) Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Niger, Nigeria et Sénégal.

Source : Enquête malienne sur les migrations 1993

Parmi les migrations circulaires internationales, celles qui se déroulent avec les pays du réseau sont les plus intenses (89% des migrations masculines contre 85% des migrations féminines). Viennent ensuite les migrations circulaires vers le reste de l'Afrique qui représentent 7% des migrations masculines et 11% des migrations féminines. On retiendra que les migrations circulaires entre le Mali et les autres régions du monde au cours des cinq dernières années ayant précédé l'enquête de 1993 représentent seulement 4% des migrations masculines et féminines.

5. Déterminants de la migration circulaire

L'analyse des déterminants nous a conduit à élaborer un modèle de régression logistique dont les résultats figurent au tableau suivant :

Tableau 5 : Résultats de la régression logistique de la migration circulaire suivant quelques caractéristiques individuelles et des ménages (émigrés de la période 1988-93)

Variables	Modalités	Ratios	Variables	Modalités	Ratios
Sexe			Type d'activité		
Hommes (réf)	Femmes	0,5916***	Occupé (réf)	Chômeur	0,9131ns
Cohorte de naissance				Femme foyer	1,0014ns
Avant. 1944	1944-53	0,8752***		Etudiant	0,5464***
	1954-63	0,5885***		Retraité /handic	0,8574***
	1964-78	0,3136***	Ethnie		
Niveau d'instruction			Marka (réf)	Bambara/Malinké	1,0026ns
Sans niveau (réf)	Cora/ara/lang.nat.	1,1342***		Peulh	0,8509***
	Primaire	1,0737ns		Autres	0,9089***
	Secondaire général	1,7433***	Taille de ménage		
	Sec. techn. & prof.	1,8133***	< 10 personnes (réf)	10-19 personnes	0,9407**
	Supérieur	3,4119***		20 personnes&+	0,8051***
Etat matrimonial			Chef de ménage migrant ?		
Célibataire (réf)	Monogame	0,7449***	Non	Oui	2,3955***
	Polygame	0,6912***	Type de ménage		
	Div/veu/séparé	0,5072***	Mononucléaire sans enfant (réf)	Mononu. & enfants	1,1595***
				Polynu. sans enfants	1,3326**
		Polynu. & enfants		1,2032***	
Lien de parenté avec le Chef de ménage			Age du Chef de ménage		
Chef ménage (réf)	Enfants/neveux	1,6018***	< 40 ans (réf)	40-59 ans	0,7243***
	Parents	0,4402***		60 ans &+	0,5739***
	Frères/sœurs	0,9977ns			
	Autres parents	1,0525ns	Sexe du Chef de ménage		
			Homme (réf)	Femme	0,8723***
Milieu résidence			Confort du ménage		
Urbain (réf)	Rural	1,5850***	Pauvres (réf)	Moyens	1,0882***
Immigrants internes dans le ménage ?				Riches	1,1533***
Non (réf)	Oui	2,9337***			

Significativité : ns : non significatif ; ** : significatif seuil 90% ; *** : significatif seuil 95%

Source : notre élaboration sur les données de l'Enquête malienne sur les migrations, 1993)

Rappelons que la variable dépendante est le fait d'être migrant circulaire ou non et les variables indépendantes sont certaines caractéristiques individuelles et collectives décrites dans l'annexe 2. Les résultats donnent un modèle significatif qui explique 11% de la variance du phénomène étudié.

La plupart des variables utilisées, à des degrés divers, expliquent significativement la circularité à travers leurs modalités. Au niveau des caractéristiques individuelles, on note plus de risque de circularité chez les hommes, les plus vieilles générations, les célibataires, les descendants du chef de ménage, ou encore lorsque le niveau d'instruction est supérieur au niveau primaire, etc. C'est ainsi que les hommes ont près de deux fois plus de risque de circularité que les femmes. Les cohortes de 1964-78, de 1954-63 et 1944-53 ont respectivement 69%, 42% et 12% moins de risque de circularité que la cohorte d'avant 1944. Le niveau d'instruction secondaire ou supérieur augmente respectivement de près de deux fois et trois fois et demi le risque de circularité. Les veufs, divorcés ou séparés d'un côté, les mariés de l'autre ont respectivement 50% et 25 à 30% moins de risque de circularité que les célibataires.

Au niveau des caractéristiques des ménages, le milieu de résidence, le type de ménage, l'âge et le sexe du chef de ménage ou la présence d'immigrants internes dans le ménage sont quelques-unes des caractéristiques collectives qui influencent la circularité. Ainsi par exemple, les ruraux ont près de 60 fois plus de risque de circularité que les urbains, tandis que les ménages comprenant des migrants internes ont jusqu'à trois fois plus de risque de circularité que ceux qui n'en ont pas.

6. De la gestion des migrations circulaires

Le dialogue de haut niveau sur les migrations internationales, initié par la communauté internationale depuis 2006, devait permettre aux états, à travers les mécanismes régionaux et interrégionaux de coopération, d'intégrer les aspects des migrations internationales relatifs au développement afin d'en tirer le plus grand avantage tout en réduisant au minimum leurs effets indésirables. Les migrations internationales touchent à des questions complexes d'identité, de valeurs aussi bien individuelles que communautaires ou sociétales et mettent en lumière des questions fondamentales telles que l'équité, la justice sociale, le principe universel de droits humains. Ce dialogue doit par conséquent prendre un compte des intérêts aussi divers que sont les acteurs impliqués dans le processus migratoire. Pour un pays comme le Mali, le dialogue politique sur les migrations internationales doit s'inscrire dans une perspective franche et ouverte qui transcende l'actuelle approche sécuritaire de certains partenaires au premier rang desquels se trouve l'Union européenne. Le Mali est un pays pauvre pour lequel la migration internationale est un levier important de développement. Il est indispensable pour le Mali que la prise en compte du phénomène migratoire dans les programmes de développement soit à la hauteur de son rôle en tant que vecteur important de transformations socio-économiques. Suivant cette approche il s'agit d'aboutir à une gestion plus adéquate des flux migratoires afin de diminuer l'irrégularité.

Pour intégrer de manière efficiente la migration au cœur de sa stratégie de développement socio-économique, le Mali a mis en place des structures comme le Ministère des Maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine, chargé de la politique migratoire, ainsi que le Haut Conseil des Maliens de l'extérieur. L'élaboration récente du profil migratoire national aidera cette structure à améliorer la gestion des questions migratoires dans le cadre du dialogue de haut niveau. La migration circulaire s'impose peu à peu comme solution dans la gestion concertée des flux migratoires. Le partenariat que l'Union européenne tente d'établir avec des pays comme le Mali est censé aboutir à des programmes de migrations circulaires conformément aux besoins de main-d'œuvre des Européens tout en favorisant le développement dans les pays de départ. Plus concrètement, le Mali et l'Espagne ont mis sur pied un Comité bilatéral qui doit examiner les possibilités pour les Maliens d'aller travailler en Espagne dans des conditions régulières. Aux dires d'un ministre espagnole, près de 10.000 maliens

sont déjà admis à travailler en Espagne de manière régulière². Il est évident que des migrants circulaires pourraient être admis dans le cadre d'autres partenariats bilatéraux ou multilatéraux.

Mais au-delà de ses avantages, il faut admettre que la migration circulaire ne saurait être la seule réponse à long terme aux problèmes posés par les migrations au Mali. Les quelques 10.000 Maliens, migrants circulaires de l'Espagne auxquels s'ajouteraient éventuellement plusieurs milliers de migrants circulaires vers d'autres pays européens, ne représentent qu'une proportion marginale de l'ensemble des migrants potentiels. Ce chiffre doit être appréhendé à la lumière des quelques 100.000 jeunes actifs qui accèdent tous les ans au marché du travail et de l'écart qui ne cesse de croître entre la demande et l'offre d'emploi (Traoré B., 2010). Etant donné la faiblesse du capital financier et du tissu industriel et le recours massif à l'aide au développement dans le cadre de rapports économiques inégalitaires, le Mali, à l'instar d'autres pays africains, subit le rouleau compresseur d'un développement dépendant qui a pour effet d'accroître la pauvreté. Or, les problèmes d'émigration au Mali ne peuvent trouver de solutions appropriées que dans le cadre d'une stratégie de développement autocentrée, créatrice d'activités génératrices de revenus, parallèlement à la valorisation du capital humain en adéquation avec les besoins locaux.

Conclusion

Les questions migratoires s'inscrivent aujourd'hui dans le cadre d'un dialogue politique qui transcende les frontières nationales, voire continentales. Les migrations circulaires comptent de plus en plus au nombre des approches visant à réduire les effets négatifs des migrations internationales tout en les intégrant dans le cadre de stratégies globales de développement. Il se trouve que cette circularité des migrations n'est pas un fait nouveau. Au cours des courants migratoires précédents, la circularité s'est développée lorsque les migrants ont voulu s'adapter au contexte et à l'évolution des conditions d'accueil dans les pays d'immigration.

En l'absence de données plus récentes sur les migrants circulaires, nous avons utilisé celles de l'Enquête malienne sur les migrations de 1993 pour dresser un état des lieux. Les résultats de cette analyse indiquent que la migration circulaire est importante au Mali : près d'un migrant sur quatre de la période 1988-93 est migrant circulaire. Chez les hommes, 31% sont des migrants circulaires contre seulement 18% pour les femmes. Cette circularité qui intervient avec une fréquence moyenne de 2 à 3 ans, semble avoir perdu de l'importance parmi les jeunes générations. En outre, cette circularité par rapport au cycle de vie du migrant, intervient après un minimum d'expérience migratoire et de plus en plus jeune. Concernant les générations antérieures, la circularité se produisait lorsque le migrant n'avait aucune instruction et après avoir fondé un foyer tandis que pour les plus jeunes générations, la circularité correspond, de fait, à des migrants de plus en plus instruits et célibataires.

Une régression logistique à partir des caractéristiques des migrants et de leurs ménages permet d'identifier des déterminants significatifs de la migration circulaire au Mali. Ainsi on note un plus grand risque de circularité parmi les hommes, les célibataires ou encore les plus instruits. On observe également un plus grand risque de circularité parmi les ménages ruraux, les ménages dirigés par des hommes plus jeune ou encore comprenant des immigrants internes.

Enfin s'agissant de la gestion des problèmes migratoires, nous avons rappelé que la migration circulaire ne saurait être considérée comme une solution ultime. L'ampleur du chômage et du sous-emploi est telle qu'un pays comme le Mali ne pourra résoudre les problèmes liés aux migrations qu'en adoptant des stratégies et politiques de développement volontaristes, génératrices d'emploi et valorisant le capital humain en adéquation avec les besoins de la majorité de la population.

² Il s'agit du Ministre espagnole de l'intérieur lors de sa visite au Mali en 2008. Le quotidien « L'Essor » N°16201 du 21 mai 2008 titrait : « la migration circulaire » à l'étude : la formule peut permettre chaque année à des Maliens d'aller travailler en Espagne pendant une période déterminée et dans des secteurs ciblés.

Annexes

Annexe 1a : Nombre moyen de migration selon le groupe d'âge (émigrés de la période 1988-93)

	Hommes		Femmes		Total	
	Nombre moyen de migration		Nombre moyen de migration		Nombre moyen de migration	
	Toutes	Circulaires	Toutes	Circulaires	Toutes	Circulaires
15-29 ans	1,0	0,9	0,6	0,5	0,8	0,3
30-39 ans	1,6	1,0	0,7	0,5	1,3	0,6
40-49 ans	1,6	0,9	0,7	0,5	1,3	0,6
50-59 ans	1,6	0,9	0,6	0,4	1,3	0,6
60-69 ans	1,4	0,8	0,6	0,4	1,2	0,5
70 ans & +	1,4	0,8	0,4	0,3	1,0	0,4
Total	1,4	0,9	0,6	0,5	1,1	0,5

Source : Enquête malienne sur les migrations 1993

Annexe 1b : Durée moyenne des migrations circulaires selon le groupe d'âges et le sexe (émigrés de la période 1988-93)

Groupes d'âges	Hommes	Femmes	Total
15-29 ans	3,0	2,8	2,9
30-39 ans	2,3	2,6	2,4
40-49 ans	2,5	2,9	2,6
50-59 ans	2,5	2,7	2,5
60-69 ans	3,1	3,2	3,1
70 ans&+	2,2	3,1	2,6
Total	2,7	2,8	2,7

Source : Enquête malienne sur les migrations 1993

Annexe 2 : Migrants circulaires selon quelques caractéristiques (émigrés de la période 1988-93)

Variables	Modalités	%	Variables	Modalités	%
sexe	Hommes	62,1	Type d'activité	Occupé	73,2
				Chômeur	1,8
Cohorte	Avt.1944	25,4		Femme foyer	16,7
	1944-53	18,4		Etudiant	2,5
	1954-63	25,1		Retraité /handicap	5,8
	1964-78	31,1			
Instruction	Sans niveau	64,7	Ethnie	Marka	14,3
	Cora/ara/langue nat.	13,4		Bambara/Malinké	37,8
	Primaire	4,6		Peulh	10,7
	Secondaire général	11,5		Autres	37,2
	Seco. techn. & prof.	2,5	Taille ménage	< 10 personnes	63,0
	Supérieur	3,3		10-19 personnes	29,2
		20 personnes&+		7,8	
Etat matrimonial	Célibataire	24,7	Type ménage	Mononucléaire sans enfant	7,0
	Monogame	47,0		Mono. & enfants	55,4
	Polygame	22,9		Polynucléaire sans enfants	1,0
	Div/veu/séparé	5,4		Polynu. & enfants	36,6
Lien de parenté	Chef de ménage	81,2	Age Chef ménage	< 40 ans	27,7
	Enfants/neveux	10,4		40-59 ans	43,2
	Parents	0,4		60 ans &+	29,1
	Frères/sœurs	7,3	Sexe Chef ménage	Homme	93,2
	Autres parents	0,7			
Milieu résidence	Urbain	29,6	Confort ménage	Pauvres	63,8
	Rural	70,4		Moyens	27,0
Immigrants internes	Oui	36,1			Riches
Chef ménage immigrant	Oui	7,3			

Source : Enquête malienne sur les migrations 1993

Bibliographie

- Coulibaly B. 2008. *La « migration circulaire » à l'étude*, L'Essor N°16201 du 21 mai 2008.
- Daum C. 2009. Les migrants, acteurs du développement : une reconnaissance qui tarde à voir le jour, URMIS CNRS, septembre 2009, Paris.
- Global Commission on International Migration (GCIM). 2005. Migration in an interconnected world : new directions for action, SRO-Kundig, Switzerland.
- Naceur-Eddine H. 2008. *Migration circulaire : cas de l'Algérie*, CARIM notes d'analyse et de synthèse, série Migration circulaire CARIM, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Florence.
- ONU. 2008. Rapport général sur les migrations internationales et le développement A/63/265.
- Traoré B. 2010. *La migration hautement qualifiée au Mali : aspects démographiques et économiques*, CARIM notes d'analyse et de synthèse, série Migration hautement qualifiée, CARIM, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Florence.
- Traoré S. 1993. Synthèse régionale, réseau de recherche sur les migrations et l'urbanisation dans le Sahel, Etudes et Travaux du CERPOD N°14, Bamako.